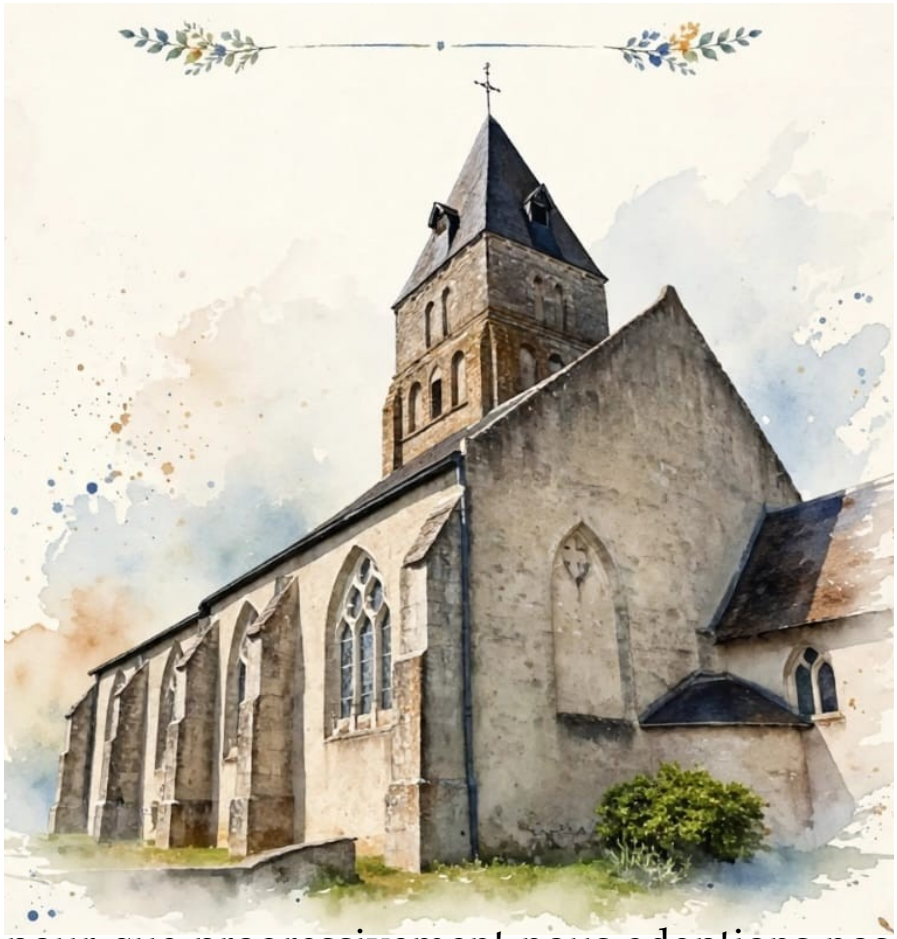
BULLETIN MUNICIPAL Mulsans

Juin à Septembre 2026



Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

L'été 2026 est enfin terminé !

Compte-tenu des canicules successives on ne peut que s'en satisfaire puisqu'elles ont entaché une saison d'ordinai très attendue et prisée.

Il est clair d'en tirer les leçons pour que progressivement nous adaptions nos modes de vie à ce changement climatique bien réel et inéluctable.

Il faut être attentif aussi aux nouvelles mesures budgétaires qui couvent dans les ministères et qui
vont impacter nos finances et nous pousser à restreindre notre train de vie.

L'année 2027 se profile avec son échéance présidentielle.

Nouvelle année ; nouvel espoir ??

Restons optimistes et solidaires.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite un bel automne.

Christel Sacré

Le secrétariat de mairie vous accueille

lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h 30 et 13h à 16h 30

Vous souhaitez rencontrer le maire et/ou les adjoints, prenez rendez-vous

☎ : 02.54.87.34.73

https://www.mulsans.fr/ 💻 : **mairie@mulsans.fr**



Numéros Utiles

Référente scolaire ☎ : 06.09.07.47.23
Séverine LEBAS

☎ : 06.77.16.46.94
💻 : franceservices@beaucevaldeloire.fr
Tous les 4èmes mardis de 14h à 17h
à la mairie de Mulsans, sur rendez-vous

☎ : 02.54.81.40.84
Astreinte : 06.88.84.05.30



GENDARMERIE DE MER

Adresse 1 avenue du Général de Gaulle 41500 Mer

Téléphone 02 54 81 41 20 - 💻 bta.mer@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Accueil du public - Du lundi au samedi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Dimanches et jours fériés : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

Compte-rendu
du
Conseil Municipal

Les comptes rendus détaillés sont consultables sur le site à la rubrique Services Municipaux/Publication des actes administratifs/Procès-verbaux du site www.mulsans.fr

Voici les décisions adoptées par le conseil municipal :

22 juin 2026

- *Indemnité location de la salle des sports cours de fitness*
- *Taxe sur la vacance des locaux d'habitation – institution*
- *Adhésion de la commune à la S.P.A (Décision refusée)*

04 août 2026

- *Décision modificative n°1 – Tranchée drainante – caniveaux*

14 septembre 2026

- *Nomination du secrétaire de séance*
- *Approbation du procès-verbal du 04 août 2026*
- *Festillésime 2027*
- *Mutualisation matériel et agents techniques*

Dates prévisionnelles des prochains conseils municipaux : 24/11—22/12

TRAVAUX MUNICIPAUX

Afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales de la voirie, des travaux ont été réalisés en juin rue du Parc.

Cette opération a consisté en la création d'une tranchée drainante pour y intégrer un drain routier et plusieurs regards munis de grilles en fonte favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie. Le recouvrement est constitué d'une noue et devant les habitations, du calcaire.

Des caniveaux ont également été créés afin d'optimiser l'écoulement et le captage des eaux de ruissellement.

Nous attendons les « gros orages » pour évaluer l'efficacité du système !

Maryline Marchal-Arnoux





Curage des fossés d'eaux pluviales



Afin de garantir le bon écoulement des eaux pluviales et de prévenir les risques d'inondation, des travaux de curage des fossés ont été réalisés rue des Claires ainsi que Chemin Bas à Épiez.
Ces interventions permettent d'entretenir le réseau d'évacuation des eaux pluviales et de préserver son efficacité, notamment lors d'épisodes pluvieux importants.
En même temps il a été procédé à l'élagage d'arbres qui avaient bien encombrés les chemins et certaines rues.
A ce propos nous encourageons vivement la population à débroussailler et tondre aux abords de leur domicile, afin de limiter les coûts qui grèvent le budget communal.

Route Départementale n°50

En juillet un trou dans la route aux abords de la RD n° 50 juste devant le n°19 route de Blois est réapparu en lieu et même endroit à plusieurs reprises. Un rebouchage a été fait en urgence mais devant la réitération de l'incident, une étude plus approfondie de la cause a été demandé au Conseil Départemental.

Donc des moyens de terrassement arriveront dans le secteur prochainement.

Entretien du lagunage : une intervention facilitée par un nouvel équipement

Grâce à son nouvel équipement, notre agent technique, Morgan, a pu accéder plus facilement aux abords du lagunage afin de réaliser des travaux de débroussaillage sur une zone particulièrement difficile d'accès.

Cette intervention a permis de dégager une partie du site qui n'avait pas pu être entretenue récemment. Elle contribue ainsi au bon entretien des installations et à la préservation de leur environnement.



Restauration de l'Église Notre Dame de Mulsans

Nous avançons doucement mais on l'espère sûrement.
Les plans sont faits, le permis de construire est accepté, l'architecte et l'économiste sont passés pour finaliser les méthodes d'actions sur le toit.
Reste le plan de financement et bien sûr trouver les fonds !!!

Le comité des fêtes a organisé une tombola lors de la guinguette du 29 août dernier pour abonder dans ce sens.
Nous saluons cette initiative généreuse qui est la première pierre à l'édifice.
Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Merci à eux.

Nous reviendrons vers vous pour d'autres informations voire sollicitations.

Maryline Marchal-Arnoux

🏠 Travaux : pensez à déclarer votre projet !

Tous les jours la mairie constate la réalisation de travaux qui n'ont pas fait l'objet des démarches administratives nécessaires. Pourtant, de nombreux aménagements, même lorsqu'ils paraissent modestes, nécessitent une déclaration préalable ou un permis de construire avant le début des travaux.

Sont notamment concernés :

les clôtures et portails ;

les abris de jardin ;

les carports ;

les pergolas ;

les extensions et vérandas ;

les piscines ;

les modifications de façades ou de toitures ;

les clôtures

l'installation de panneaux photovoltaïques…...

Avant d'entreprendre un projet, nous vous invitons à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie. Cette démarche permet de vérifier la conformité de votre projet avec les règles d'urbanisme en vigueur et d'éviter d'éventuelles difficultés ou sanctions.

Un simple renseignement en mairie peut vous éviter bien des désagréments !

VIE COMMUNALE

💧 L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

L'été 2026 aura une nouvelle fois été marqué par de fortes chaleurs et des périodes de sécheresse. Face à cette situation, la Préfecture a mis en place des restrictions concernant notamment l'arrosage des fleurs, des massifs et des arbres.

Dans notre commune, nous avons dû adapter nos pratiques et limiter l'arrosage au strict nécessaire. Une décision prise il y a quelques années par l'ancien conseil municipal nous a cependant permis de disposer d'une solution particulièrement utile : l'installation d'une cuve de récupération d'eau dans la cour de la salle des sports.

Grâce à cette réserve, nous avons pu récupérer et utiliser de l'eau pour arroser raisonnablement les différents massifs communaux, tout en limitant le recours à l'eau potable.

Le verger communal a également bénéficié de cette réserve. Les arbres fruitiers, particulièrement éprouvés par les fortes chaleurs et le manque de pluie, ont ainsi pu recevoir l'eau nécessaire à leur maintien.

Cette installation montre tout l'intérêt de réfléchir, sur le long terme, à nos usages de l'eau. Une initiative prise hier trouve aujourd'hui tout son sens.

Avec le dérèglement climatique et la répétition des épisodes de sécheresse, nous devons poursuivre cette démarche. Récupération des eaux de pluie, économies d'eau, adaptation de nos plantations et de nos méthodes d'entretien : notre commune devra continuer à rechercher des solutions simples et durables pour préserver cette ressource essentielle.

L'eau est précieuse. Chaque économie compte, aujourd'hui comme pour les générations futures.

Gaël YVON

Vente de parcelle et échange de terrain d'emprise d'un chemin

Le Conseil municipal dans sa séance du 16 décembre 2025 donnait son accord pour que le GFA des Montmartins suite à sa demande puisse acquérir la parcelle ZW 22 appartenant à la commune de Mulsans et une partie du chemin rural n°18 afin de faciliter l'irrigation d'une parcelle lui appartenant.

Après plusieurs entretiens, rencontres et une enquête publique ne contredisant pas le projet, l'étude du géomètre est revenue en mairie donc le projet avance, les modalités financières restent à définir pour finaliser l'affaire.

Concrètement le chemin rural n°18 sera « dévié » de quelques mètres au Nord mais ne changera rien quant à la desserte actuelle des chemins existants.

Maryline Marchal-Arnoux

JOBS D'ÉTÉ

Cette année, nous avons eu le plaisir de travailler avec Téva, Gabriel et Solveig.

Trois jeunes de Mulsans de 16 à 18 ans ayant répondu à notre offre de candidature pour intégrer l'équipe pendant trois semaines en juillet, du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 00.

Ils ont été encadrés par le Maire, les adjoints et Morgan.

Voici les tâches effectuées :
- Nettoyage des bancs et sol en bois de l'église.
- Nettoyage des tables et chaises de la salle des fêtes, avec ménage de leur local et matérialisation à la peinture de leurs rangements.
- Peinture de l'appentis dans la cour jouxtant la salle des fêtes. Nettoyage et rangement de l'intérieur.





- Entretien des espaces verts et cimetière.
- Ménage et rangement de tout le 1er étage de la mairie, nous avons une salle du cadastre.
- Ménage de la salle des sports.
- Classement des archives (pas terminé).
- Entretien de la salle des fêtes et des bureaux de la mairie, tous les vendredis.
- Et traditionnelle corvée des WC qui ont été récurés du sol au plafond à l'église et au city park.

Nous avons apprécié leur motivation, leur bonne intégration, leur bonne humeur, leur ponctualité.

On ne peut que se réjouir de transmettre la valeur du travail, de la vie en équipe et de l'entraide en les récompensant d'un petit salaire.

Maryline Marchal-Arnoux

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET À MULSANS

Malgré les préparatifs engagés pour cette fête nationale que nous devions organiser cette année, la canicule a contrarié nos plans.

D'abord la Préfecture a interdit les feux d'artifices, ensuite de nombreux messages quasi quotidiens nous conseillaient d'être extrêmement prudents quant à l'exposition du public à la chaleur.

Après de nombreuses hésitations il nous a semblé paradoxal de conseiller aux gens de rester au frais et en même temps d'organiser des jeux, une cérémonie, un concert et un repas en pleine canicule. La salle des fêtes ayant une capacité insuffisante à accueillir tous les inscrits on a donc tranché et décidé d'annuler cette fête telle qu'on la faisait habituellement.
Certains nous ont trouvé trop précautionneux mais la majorité nous a appuyé.
On a pensé plus sage de ne pas aller au devant d'incidents qui auraient pu mobiliser des services d'urgence déjà très sollicités à cette période.

Préparer un événement c'est du travail, en réorganiser un différent au dernier moment en rajoute, mais on a fait dans l'intérêt général.

Maryline Marchal-Arnoux

SAINTE ANNE

🎉 Une belle fête de la Sainte-Anne au City Park !

Le dimanche 19 juillet, le City Park a accueilli la traditionnelle fête de la Sainte-Anne pour un moment placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur.

Cette édition a rencontré un beau succès avec 130 participants venus profiter d'un repas champêtre dans une ambiance chaleureuse. Au menu : de délicieux poulets rôtis accompagnés de pommes grenailles, préparés avec soin par les « Frères Mickey », que nous remercions pour leur prestation appréciée de tous.



Après le repas, place aux animations ! Safiyé, Nathalie et Geneviève ont contribué à faire vivre cette belle journée avec différentes animations qui ont permis aux petits comme aux grands de profiter pleinement de la fête.

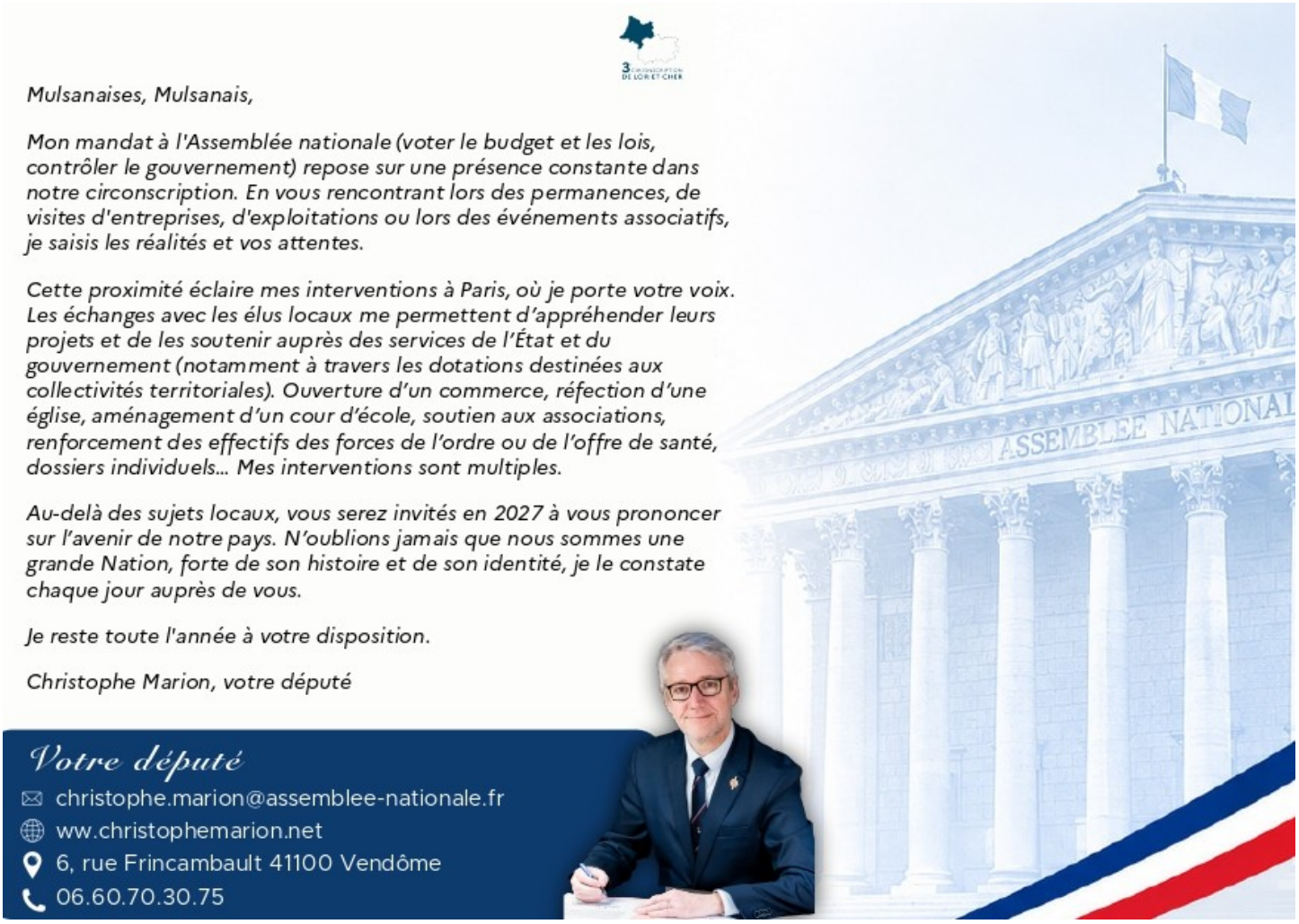
Un grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour installer l'ensemble du matériel et permettre à cette manifestation de se dérouler dans les meilleures conditions. C'est grâce à l'implication de chacun que ces moments de convivialité peuvent continuer à exister dans notre commune.

130 participants, de la bonne humeur et de beaux moments partagés : une Sainte-Anne réussie !

Et maintenant… place à l'organisation de l'édition 2027 ! 😉

Gaël Yvon

INFORMATIONS DIVERSES



RECENSEMENT CITOYEN

VOUS ÊTES FRANÇAIS ET **VOUS ALLEZ BIENTÔT AVOIR 16 ANS** ?
VOUS VOUS INTERROGEZ SUR CE QU'EST LE ***RECENSEMENT CITOYEN*** *(PARFOIS APPELÉ PAR ERREUR RECENSEMENT MILITAIRE) ?*

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

Vous obtenez une ***attestation de recensement***. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à L'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.



Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

🐶 STOP AUX CROTTES SUR L'ESPACE PUBLIC !

Nos trottoirs, nos espaces verts et piétonniers appartiennent à tous !

Il est donc demandé à chaque propriétaire de faire preuve de civisme en ramassant systématiquement les déjections de son animal.

🛍️ Un petit sac dans la poche, et le tour est joué !



Le non ramassage des déjections canines constitue une infraction susceptible

d'entraîner une amende forfaitaire de 135 €.

Merci à chacun de contribuer à la propreté et au respect de notre village.

📢 Locations salle des fêtes changement depuis 1er septembre 2026

Les finances publiques nous ont recommandé de prendre des mesures afin d'améliorer la gestion comptable.

La commune met donc en place une nouvelle organisation pour les locations de la salle des fêtes.

- Une facture sera désormais transmise avant la date de location.
- Le paiement devra être réalisé avant la remise des clés.
- Aucun accès à la salle ne sera possible sans paiement préalable.

♻️ Rappel concernant les bacs de collecte

Afin de préserver la propreté et la qualité du cadre de vie de notre commune, nous vous rappelons que les bacs de collecte des déchets ne doivent pas demeurer sur l'espace public en dehors des jours de ramassage.



Les poubelles doivent être :

sorties **le lundi soir** pour la collecte du mardi matin ;

rentrées au plus tard le **mercredi soir.**

Nous remercions chacun pour sa vigilance et sa contribution

au maintien d'un environnement agréable pour tous.

Merci pour votre civisme.

🧥🔑 Un objet vous manque ?

Clés, lunettes, vêtements, bijoux ou autres effets personnels peuvent parfois être retrouvés sur le territoire communal.

Les objets trouvés sont conservés en mairie dans l'attente de leur propriétaire.

➡ N'hésitez pas à contacter la mairie si vous pensez avoir perdu un objet.

Un simple appel peut suffire à retrouver ce que vous cherchez !

VERGER PARTAGÉ

Le verger partagé : préparons déjà les récoltes de demain !

Il y a maintenant deux ans, notre commune faisait naître un projet : **la création d'un verger partagé**, destiné à devenir au fil des années un lieu de nature, de convivialité et de partage pour tous les habitants.

Cet été, alors que la sécheresse mettait nos jeunes arbres à rude épreuve, notre **réserve d'eau de pluie** s'est révélée particulièrement précieuse. Elle nous a permis d'assurer les arrosages nécessaires et ainsi de préserver nos arbres.

Un grand **merci à toutes celles et ceux qui ont consacré du temps à leur entretien**, et tout particulièrement à **Morgan**, pour son investissement

? **Et pour récolter de beaux fruits, il faut aussi savoir tailler !**

La **Société d'Horticulture** sera présente **le samedi 16 janvier à 9h,** directement dans le verger, pour proposer une **initiation à la taille des arbres fruitiers** et donner de précieux conseils pratiques.

Cette rencontre est ouverte à **tous les habitants de la commune**, même aux débutants !
Pour participer, il suffit d'adhérer à la Société d'Horticulture, pour un montant de **23 €**.

Et pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin et perfectionner leurs connaissances, l'adhésion permet ensuite, pour **35 € supplémentaires**, d'accéder à **9 cours d'horticulture**.

Alors, n'hésitez pas à venir apprendre, échanger et partager un moment convivial autour de nos arbres fruitiers.

Inscriptions en mairie.

Et qui sait… avec un peu de patience, quelques bons conseils , nous pourrons bientôt nous retrouver autour de belles récoltes : **compotes, tartes, crumbles et autres gourmandises à partager !**

Bénédicte Gautier

nos prochains rendez-vous

- 11 novembre : Cérémonie à Villexanton
- 12 décembre : Noël des enfants
- 15 janvier : Vœux du Maire
- 09 avril : Spectacle Magie

- 10 janvier : Loto du comité des fêtes
- 14 mars : belote du comité des fêtes

État Civil:



Décès

MOULIN Claude 12 août 2026

ASSOCIATIONS

ÉCHO SPORTIF : Tennis de table de Mulsans

Résumé de l'AG Echo Sportif Mulsans Tennis de Table qui s'est tenue le mercredi 09 Septembre 2026 à 20h à la Salle des Sports :

Décès de Mr Claude Moulin le 12/08/2026, premier président du club fondé en Juin 1968

Le club présente ses condoléances à la famille.

Bilan Financier :

Bénéfices barbecue : 144€

Subvention de La Chapelle-St-Martin : 100€

Solde en caisse : 4700 € (Pour info : équivalent à 3 tables de tennis de table neuves)

Bilan Sportif 2025-2026 :

Phase 1 : descente de PR en D1 et de D3 en D4

Phase 2 : montée de D1 en PR et maintien en D4

Les finales de poule n'ayant pas eu lieu suite à la canicule, le Comité Départemental a remis une coupe aux premiers de chaque poule dont Mulsans en D1.

Une seule équipe est engagée Pré-Régionale pour la première phase de la saison 2026-2027.

Prix des licences 2026-2027 :

Licences : 90€ Compétition + 20€ si participation aux Critérium fédéraux (indivs) - 40€ Loisir

Calendriers 2026/2027

Horaires d'entraînement

Le mercredi de 18h30 à 19h30 : - 14 ans (MERCI à S. Pajon qui assurera l'entraînement)

Le mercredi de 20h à 22h00 : Adultes Loisirs + Compétition Championnat par équipe :

Reprise des entraînements le mercredi 2 septembre.

Reprise du Championnat Phase 1 le samedi 19 Septembre

Inscriptions possibles aux heures d'entraînement et dates du championnat affichées sur la porte d'entrée.

Réunions Mi et Fin de Saison :

Galette : Le mercredi 6 Janvier 2027 20h Salle des Sports

Barbecue + tournoi fin de saison : Samedi 12 Juin 2027

Sportivement
Echo Sportif de Mulsans Christel SACRÉ

COMITÉ DES FÊTES

GUINGUETTE

Nous avons eu quelques frayeurs en ce samedi 29 août, car la météo ne semblait vraiment pas de notre côté pour cette soirée en plein air. Heureusement, la pluie s'est éloignée en début de soirée et vous avez été nombreux à nous rejoindre. Nous étions très heureux de vous voir si nombreux !

Des habitants de Mulsans, des communes voisines et même de plus loin sont venus partager ce moment avec nous.

Pour cette 2e édition, nous avons choisi de rester sur le thème des années 80/90. Une ambiance qui a une nouvelle fois rencontré son public, avec des musiques qui donnent envie de danser, que ce soit en couple ou en solo, et qui plaisent à toutes les générations.

En cuisine, nos chefs n'ont pas chômé : 50 kg de frites, près de 10 kg d'éperlans et 24 kg de saucisses et merguez ont été préparés et servis !

Un grand merci à toute l'équipe qui a participé à la préparation, à l'animation, à la tenue de la buvette, puis au rangement et au nettoyage… une partie beaucoup moins amusante, mais indispensable !

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre bonne humeur. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition !





Photos Thomas Touzeau – texte Karine Chapier

LES SENIORS DE MULSANS

Les seniors de Mulsans remercient la nouvelle municipalité de nous octroyer la salle des fêtes pour nos repas avec une nouvelle cuisine. Nous arrivons à utiliser les nouveaux appareils mis à notre disposition.

Toutefois nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux jeunes seniors, ici c'est la convivialité.

Les repas se terminent toujours avec des jeux de société, dans la gaîté et la bonne humeur.

Merci à tous.

Adhésion 22,00 € (à partir de février)

Repas : apéritif, entrée, plat, salade, fromage, dessert, café, vins : environ 7 € le repas

Prochain repas le 22 octobre, inscription le 19 octobre au plus tard au 06.87.54.66.64

Merci d'avance.

Alain DESLAGE

CONTES ET LÉGENDES

Dans le mur d'enceinte en pierre d'une maison de Mulsans, il s'est produit un événement difficile à classer entre la botanique et la maçonnerie.

Tout commence par une fissure entre deux pierres. Rien d'anormal me direz-vous sauf que là, une graine de cerisier décide d'y élire domicile. Sans autorisation d'urbanisme, ni de la mairie , ni des architectes des bâtiments de France. C'est pourtant obligatoire comme chacun le sait!



Impossible de savoir comment elle arrive là. Version 1: un oiseau un peu trop organisé. Version 2: le vent , mais avec un projet.

Version la plus crédible : un enfant pitchoune qui "bouinait" dans le jardin.

Toujours est-il que la graine pousse.

Et au lieu de respecter les règles habituelles (terre + soleil--> arbre), elle choisit une stratégie plus audacieuse : mur + mortier → arbre. Et c'est ok.

Le résultat est assez spectaculaire. Le cerisier traverse la pierre comme s'il contournait un règlement administratif un peu trop strict. Les racines passent entre les joints, le mur s'écarte légèrement "pour voir", puis fait comme si de rien n'était.

Ce qui n'aide pas, c'est l'emplacement : un virage. Un vrai. Un de ceux qui ont déjà connu plusieurs versions d'eux-mêmes.

Certaines légendes locales affirment que ce mur a été reconstruit plusieurs fois, à cause de véhicules un peu trop confiants et d'un sens de la trajectoire parfois optimiste. On raconte qu'avant, il n'y avait ni parterre de fleurs, ni stop, ni dos d'ânes intempestifs. Mais ça, c'est une autre histoire.

Revenons au cerisier.

Aujourd'hui, il est parfaitement intégré dans le mur. Trop intégré, même. Il a réussi à transformer une séparation en support de croissance. Une branche côté jardin, une côté virage, comme s'il faisait de la médiation paysagère.

Les habitants passent, regardent, et finissent par accepter l'évidence : ce mur n'est plus seulement un mur. C'est un partenariat. Si certains possèdent une histoire différente, ou qui veulent manger des cerises à l'occasion, n'hésitez pas à passer près de la machine à pain... qui mériterait qu'on continue à lui écrire son histoire elle d'ailleurs !

P. M

🚨 RECRUTEMENT SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Le centre de secours manque d'effectifs, particulièrement en journée.

Pour intervenir (secours à personnes, accidents, incendies), nous avons besoin de vous !

Profil : dès 16 ans, résidant ou travaillant sur la commune.

Missions : possibilité de s'engager sur des missions ciblées (secours d'urgence) ou via une convention avec votre employeur.

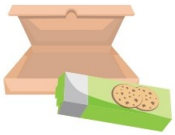
Envie d'être utile à votre territoire ?

Venez rencontrer l'équipe au centre de secours pour échanger sur le volontariat et les formations.

📞 Contact : Chef de centre – gael.yvon@sdis41.fr

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

LES EMBALLAGES EN CARTON



Les boîtes et cartons



Les briques



Les sacs, sachets et barquettes

LES EMBALLAGES EN MÉTAL



Les aérosols, bidons, boîtes de conserve, barquettes et canettes en métal



Les petits emballages en métal (capsules, couvercles, tubes, plaquettes de médicaments, boîtes sachets...)

LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Les bouteilles et flacons



Les sacs, sachets et films



Les pots, boîtes et barquettes

LES PAPIERS (Hors mouchoirs et essuie-tout)



Les courriers, les lettres, les enveloppes



Les catalogues, les livres, les annuaires



Les magazines, les journaux

LES BONS GESTES JUSQU'AU BOUT !



Ne pas imbriquer



Vider le contenu



Ne pas laver





TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SIEOM INFOS

Vous voulez connaître les jours ou les points de collecte proches de chez vous ? SIEOM Infos est l'application qu'il vous faut! Téléchargez-la et obtenez immédiatement tous les renseignements utiles en fonction de votre adresse. Vous resterez ainsi au courant, grâce aux informations en temps réel des modifications d'horaires ou fermetures de déchetteries.

Disponible sur App Store et Google Play

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

QUE DEVIENNENT MES EMBALLAGES ?

Toutes les réponses dans la Lettre du SIEOM N°18 en flashant le QR Code ou sur le site sieom-mer.fr

Communication - SIEOM - Octobre 2025

DE TRI

À RECYCLER

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !



Emballages en plastique



Cartonettes et briques alimentaires



Emballages en métal



Journaux, magazines



Catalogues, livres, annuaires



Courriers, lettres, enveloppes



LES BONS GESTES

vidés · non lavés · non imbriqués · en vrac

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE À VIDER INUTILE DE LES LAVER



Pots et bocaux en verre

Bouteilles en verre



À RECYCLER

FILIÈRE TEXTILE

À déposer en sacs fermés dans les containers dédiés : petits et grands vêtements, linge de maison, chaussures...



À COMPOSTER

FILIÈRE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

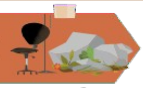
Tontes de gazon, fleurs fanées, petits branchages, mauvaises herbes, restes de repas, sachets de thé, filtres à café, épluchures de fruits et de légumes...



À DÉPOSER

FILIÈRE DÉCHETTERIE

À apporter dans une des 7 déchetteries : bois, cartons, déblais et gravats, encombrants, métaux, déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE), mobilier, piles, batteries et déchets toxiques...





À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES en sacs fermés

Couches, mouchoirs, éponges, lingettes, protections hygiéniques, masques, cotons-tiges, brosses à dents, sacs aspirateurs, litières minérales, mégots, os, arrêtes de poisson...





Retrouvez vos jours de collecte, les déchetteries et les points d'apport volontaire proche de chez vous sur l'application SIEOM INFOS

Disponible sur App Store et Google Play

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Besoin d'aide au quotidien ?

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR est là, près de chez vous.

Maison
Entretien du linge
Entretien du logement

Séniors
Aide à domicile
et soins à domicile

Handicap
Accompagnement du handicap et des aidants

Enfance
Soutien aux familles et à la parentalité

Portage de repas
Des repas équilibrés livrés à domicile dans certains secteurs



Des professionnels engagés à vos cotés **à chaque étape de la vie.**

Besoin d'un service près de chez vous ?
Contactez la Maison des services de Mer :

02 54 81 42 00
ms-mer@admr41.org
fede41.admr.org

Et si vous deveniez bénévole ?

Créez du lien et participez à la vie locale.

Rejoignez une équipe locale !

OSONS ! le bénévolat ADMR

ON RECRUTE !

Et si votre prochain métier avait du sens ?

Découvrez nos offres d'emploi

Présence Verte

Solutions de téléassistance N°1 en France*

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle.
Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**
19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26
Email : pv41@presenceverte.fr
Site internet : www.presenceverte.fr

*N°1 en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers.

RAPPEL

Afin d'accompagner les personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité, la commune a signé une convention de partenariat avec l'association Présence Verte, spécialisée dans les services de téléassistance.

Grâce à ce partenariat, les habitants de la commune peuvent bénéficier :

d'un accompagnement administratif assuré par la mairie pour les démarches d'adhésion ;

d'une réduction sur les frais d'installation du dispositif de téléassistance.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Ravioles aux courgettes

Pour 6 personnes



Préparation

1. Etaler une fine couche d'huile d'olive dans le fond du plat.
2. Emincer l'ail mettre dans le fond du plat
3. Couper les courgettes en rondelles de 1 cm à 1.5 cm (enlever le coeur si courgette trop grosse et couper en quartier).
4. Mettre une couche de courgettes, 2 plaques de Ravioles, saler, poivrer, arroser de la moitié de la crème et recommencer l'opération et terminer par une couche de courgettes, arroser du reste de crème, sel, poivre. Saupoudrer d'herbes de Provence et si vous le désirer mettre un filet d'huile d'olive.
5. Couvrir d'une feuille d'aluminium et cuire environ 45mn à 200°, contrôler la cuisson avec un couteau.
6. Enlevez l'aluminium 10 mn avant la fin de cuisson pour avoir un joli plat légèrement doré.
7. C'est prêt !

Maryline Marchal-Arnoux

Ingrédients



1 paquet de Ravioles (rayon frais)



4 petites courgettes



1 briquette de crème liquide de 20 cl



Sel et poivre



Ail



Huile d'olive





Cryptage

Toutes les lettres de l'alphabet ont été décalées pour coder cette morale d'une fable de La Fontaine. Saurez-vous la décrypter ?

Wnjs sj xjwy ij htzwnw ;
nq kfzy ufwynw f utnsy.